

La Nouvelle République

vendredi

> **Châtelleraut-Kaya jumelage coopération.** Assemblée générale vendredi 11 février, à 18 h, salle de la Gornière. Présentation des actions réalisées et des projets en cours. Clôture par le verre de l'amitié partiellement burkinabé.

vendredi

> **Jumelage.** Assemblée générale Châtelleraut-Kaya jumelage coopération à 18 h, salle de la Gornière.

vendredi

> **Jumelage.** Assemblée générale Châtelleraut-Kaya jumelage coopération à 18 h, salle de la Gornière.

aujourd'hui

> **Jumelage.** Assemblée générale Châtelleraut-Kaya jumelage coopération à 18 h, salle de la Gornière.

trois questions à

Patrick Lucas

Président de " Châtelleraut-Kaya ", qui tenait son assemblée générale vendredi, Patrick Lucas en a profité pour rappeler les buts de l'association et son engagement pour cette ville du Burkina-Faso.

1. Quelle est la mission de l'association Châtelleraut-Kaya ?

« Des changements sont intervenus récemment dans l'organisation administrative de la ville de Kaya. Jusqu'alors elle comptait 40.000 habitants. Et puis, 71 villages viennent de lui être rattachés faisant passer la ville à 120.000 personnes. Pour ce qui concerne Châtelleraut, la ville a décidé de continuer à aider la ville-centre et notre association s'est fixée pour mission de venir en soutien de la population des « villages » alentours. Pour éviter le saupoudrage, nous avons donc décidé de monter un projet triennal avec le village de Gantodogo et ses 500 habitants. »

2. Quel type d'aide et avec quels moyens ?

« D'abord, on est allé voir sur place quels étaient les besoins. C'est d'eau et de nourriture que ces populations ont d'abord besoin. Parallèlement, nous avons obtenu 10.000 € sur trois ans



Patrick Lucas, président de Châtelleraut-Kaya.

du ministère des Affaires étrangères. Avec cette subvention, celles de la mairie, du conseil général et l'aide de partenaires locaux, nous avons pu réparer une retenue d'eau abîmée et qui permet aux habitants de mener à bien des cultures de maïs, de sorgho, de mil. Ainsi, la population locale peut mieux manger et même vendre une petite partie des récoltes. En mars, une nouvelle délégation partira là-bas pour se rendre compte des effets du travail effectué. »

3. Et après ?

« Après, on va voir ce qu'il est possible de faire pour aider l'école locale. Puis les 30 membres de l'association décideront de nouvelles missions, toujours en accord avec la mairie de Kaya et celle de Châtelleraut. »

Propos recueillis par Laurent Pinot